

Orientations

Orientation 3.5 Soutenir et valoriser une agriculture innovante, dynamique et durable

Le maintien d'une agriculture durable diversifiée et dynamique est un des enjeux fondamentaux pour le territoire. Cette attention doit mobiliser tous les moyens possibles pour conserver ou renforcer la performance économique et environnementale de ce secteur : maintien du foncier agricole, installations et transmissions des exploitations, qualification et diversification des filières, développement des circuits-courts, soutien aux pratiques agroécologiques, innovation et formation.

La définition et la mise en oeuvre de cette orientation s'appuient sur la « charte pour une reconnaissance et une gestion durable des territoires départementaux à vocation agricole » et ses annexes.

13 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres p
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>3.5.6 Défendre et promouvoir les produits issus de l'agriculture locale:</p> <p>- sous signe d'identification de la qualité et des origines - sous l'appellation de marques collectives locales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et animation des actions collectives • Promotion et communication sur les actions engagées • Marquage des produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien par la commande publique notamment pour la restauration collective • Soutien les lieux de vente de produits locaux • Promotion 	<ul style="list-style-type: none"> • CAV • Professionnels de filière et syndicats • Associations de commerçants • Grossistes • Industries agroalim • CG83, CR PACA, INAO
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #5423

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-19 11:27